21ème SALON des JEUNES TALENTS

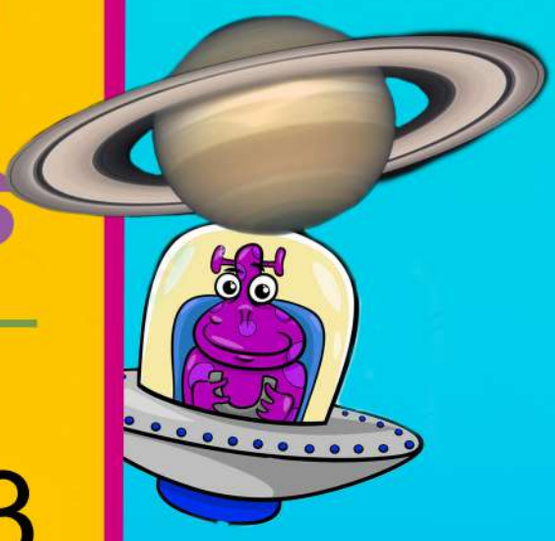

LE 21-22-23 NOVEMBRE 2025

AU FORUM Jean-Marie ZOELLE
SAINT-LOUIS
Organisé par le Lions Club de Saint-Louis

Clôture des inscriptions et dépôt des oeuvres avant le 8 novembre 2025

pour plus de renseignements scanner moi --->
ou contactez: anne.wurthlin@orange.fr

LIONS INTERNATIONAL

LES ESSENCES DE L'ART
ENCADREMENTS - BEAUX-ARTS - LOISIRS CRÉATIFS

Fondation Fernet-Branca

Anne
Photographe Portraitiste de France
Hésingue

SAINT LOUIS
ALSACE
Ville d'Avenir

21ème SALON des jeunes TALENTS

LE

21-22-23 **NOVEMBRE** 2025

Saint-Louis
Organisé par le Lions Club
de Saint-Louis

Thème 1 «L'effet miroir»

À travers la peinture et / ou la photographie, chacun pourra jouer avec les formes, les couleurs, les symétries et les illusions.
Le reflet peut être réaliste, symbolique ou totalement inventé. Ce qui compte,
c'est ce que l'on y voit...
...ou ce que l'on imagine.

Thème 2 «Voyage au coeur de la galaxie»

Créer une œuvre en trois dimensions (sculpture, maquette, assemblage…) qui représente un élément de la galaxie — réel ou imaginaire. Chaque création devra raconter une petite histoire : celle d'un monde inconnu, d'un personnage de l'espace ou d'un phénomène cosmique fascinant.

Thème 3 «Sujet libre»

Une page blanche à inventer ...

Règlement et inscriptions : https://e-clubhouse.org/sites/saint_louis/
clôture des inscriptions le 08/11/2025
contact: salondesjeunestalents@gmail.com
Anne Wurthlin 0683962102

21ème SALON des jeunes TALENTS

LE
21-22-23
NOVEMBRE
2025

Saint-Louis
Organisé par le Lions Club

Thème 1 «L'effet miroir»

Techniques : Peinture et /ou photographie 🎨📸

Présentation :

Les miroirs ne reflètent pas seulement notre image :
ils transforment, déforment, révèlent… ou cachent des mondes imaginaires ! Pour ce concours, les élèves sont invités à explorer ce que signifie "voir en reflet": un paysage inversé dans une flaque d'eau, une silhouette floue dans une vitre, un visage dans un miroi…
À travers la peinture et / ou la photographie, chacun pourra jouer avec les formes, les couleurs, les symétries et les illusions.
Le reflet peut être réaliste, symbolique ou totalement inventé.
Ce qui compte, c'est ce qu'on y voit... ou ce qu'on imagine

Objectifs :

* Développer l'observation, la créativité et la sensibilité artistique.
* Apprendre à utiliser la **notion de reflet** dans une œuvre.
* Expérimenter la symétrie, les jeux de lumière,
les contrastes et les émotions qu'un reflet peut évoquer.

Contraintes :

* Formats libres mais adaptés à une exposition murale.
* Chaque œuvre doit porter un **titre** et être accompagnée d'une courte phrase explicative.

Exemples d'idées à explorer avec les élèves :

* Le reflet d'un visage dans l'eau
* Une scène vue dans une vitrine
* Un autoportrait inversé
* Une moitié réelle / une moitié miroir
* Un monde réel face à un monde imaginaire

Règlement et inscriptions : https://e-clubhouse.org/sites/saint_louis/
clôture des inscriptions le 06/11/2025

21ème SALON des jeunes TALENTS

LE

21-22-23 **NOVEMBRE** 2025

Saint-Louis
Organisé par le Lions Club
de Saint-Louis

Thème 2 «Voyage au coeur de la galaxie»

🎓 *Fiche pédagogique – Projet artistique en volume

Objectifs
Arts plastiques :** Expérimenter des techniques de modelage, d'assemblage, de construction en volume.

Compétences visées
* Explorer des formes, des matières, des volumes.
* Inventer et représenter un monde imaginaire.
* Travailler seul ou en groupe pour concevoir un projet.
* Manipulation des matériaux : papier mâché, carton, fil de fer, objets recyclés…

Matériel suggéré
* Matériaux de récupération : boîtes, bouteilles, bouchons, cartons…
* Colle, ciseaux, peinture, pinceaux
* Pâte à modeler, papier journal (pour papier mâché)
* Feuilles pour croquis, marqueurs, étiquettes

👽✨ **Fusées colorées, planètes imaginaires, extra-terrestres rigolos,
L'univers est vaste et plein de mystères !
Ce concours invite chaque élève (ou groupe) à créer une œuvre en trois dimensions inspirée de la galaxie.
🧠 À toi d'inventer :
Un monde spatial, une créature venue d'ailleurs, une scène interstellaire… ou même une planète jamais vue !
🎁 Toutes les créations seront exposées et valorisées !
Prêt(e) pour le décollage ?
À vos ciseaux, à vos pinceaux… et cap sur les étoiles ! 🌠🚀

Thème 3 «Sujet libre»

Une page blanche à imaginer ... 🎨

Technique libre: dessin, peinture, collage, photo, dessin numérique...support au choix.

Règlement et inscriptions : https://e-clubhouse.org/sites/saint_louis/
clôture des inscriptions le 08/11/2025
contact: salondesjeunestalents@gmail.com
Anne Wurthlin 0683962102

Règlement du « Salon des Jeunes Talents » 21ème édition
21-22-23 novembre 2025

Article 1 – Organisation et renseignements

Le salon des Jeunes Talents est organisé par le LIONS CLUB INTERNATIONAL de SAINT-LOUIS en partenariat avec la ville de SAINT-LOUIS.
Lieu de la manifestation : Forum – place du Forum 68300 SAINT-LOUIS
Le salon sera ouvert vendredi de 18h00 à 23h00 – samedi de 14h00 à 19h00 – dimanche de 10h00 à 18h00
Restauration sur place vendredi soir et dimanche midi
Pour tout renseignement complémentaire, les artistes peuvent s'adresser à :
Anne Wurthlin ☎ 06,83,96,21,02 ✉: salondesjeunestalents@gmail,com

Article 2 – Objectif

Le salon des Jeunes Talents a été créé en vue de favoriser le développement de la culture artistique auprès des jeunes de la région frontalière et régions limitrophes. Il s'adresse à toutes les personnes ayant entre 5 et 19 ans. Chaque participant peut présenter une œuvre en vue de la sélection pour ce salon. Un créateur ayant déjà participé à une édition précédente est autorisé à présenter une œuvre nouvelle. Chaque candidat déclare accepter le présent règlement lors du dépôt de sa candidature.

Article 3 – Sélection des œuvres

Les œuvres présentées (tableaux : peinture (aquarelle, gouache, acrylique, huile), collage, dessin, photo, sculpture ou mobile font l'objet d'une sélection en vue de leur présentation au salon. Le jury désigné par le LIONS CLUB INTERNATIONAL de SAINT-LOUIS est seul habilité à retenir une œuvre. Aucun recours n'est possible.

Article 4 – Les œuvres

Chaque œuvre doit impérativement être accompagnée d'une fiche de renseignement. Elle pourra être obtenue sur simple demande par E-mail adressé à salondesjeunestalents@gmail,com . Elle est également téléchargeable sur le site internet du club : www.e-clubhouse,org/sites/saint_louis/

Article 5 - Les thèmes du salon sont :

- Thème 1 : Peinture et/ou photographie « L'effet miroir»

Format de l'œuvre libre minimum 30x45 cm

- Thème 2 : Volume « voyage au cœur de la galaxie»
- Thème 3 : Sujet libre « une page blanche à inventer

Article 6 – Inscription et dépôt des œuvres

Les créations doivent être déposées au plus tard le8 novembre 2025 au magasin Les Essences de l'Art 11 rue de la Paix à St Louis. Tél :03.89.89.85.02

Article 7 – Restitution des œuvres

Les artistes sélectionnés pour le salon seront informés par l'organisateur. Les créateurs dont les œuvres n'ont pas été retenues seront informés des modalités de leur restitution. Les œuvres exposées devront être retirées lors de la fermeture du salon directement au Forum, le 23 novembre 2025 entre 18 h et 19 h 30, ou le lundi 24 novembre 2025 de 14h00 à 18h30 au magasin Les Essences de l'Art 11 rue de la Paix 68300 Saint-Louis.

Article 8 – Présentation des œuvres

L'accrochage, la présentation et la mise en place des œuvres exposées au salon, sont assurés par l'organisateur. Aucune œuvre ne pourra être retirée de l'exposition avant la clôture de celle-ci.

Article 9 – Responsabilité de l'organisateur

Le LIONS CLUB de SAINT-LOUIS, organisateur, décline toute responsabilité quant aux pertes, vols et avaries, y compris durant les heures d'ouverture du salon et à l'égard des œuvres non retirées dans les conditions du point 6 du règlement. L'organisateur s'engage cependant à organiser un service de surveillance durant les heures d'ouverture au public, de maintenir les locaux clos durant la fermeture du salon. Il s'engage également à manipuler les œuvres avec les précautions d'usage.

Article 10 – Prix

Un jury désigné par l'organisateur, composé de professionnels des arts plastiques et de membres du LIONS CLUB de SAINT-LOUIS, désignera, avant l'ouverture du salon, les lauréats des prix.
A cette occasion, le Comité définira également des catégories homogènes en fonction du nombre et de l'âge des candidats.
Le prix du public sera attribué en même temps que la remise du prix du public du Salon des 40.
La remise des prix aura lieu au Forum – place du Forum 68300 Saint-Louis, le dimanche20 novembre 2025 à 15h00. La présence des créateurs est impérative lors de la remise des prix.

Article 11 – Aspects légaux

La manifestation donnera lieu à des photographies par le Lions Club à des seules fins de communication et de promotion des activités du Club, sans finalité commerciale de quelque ordre que ce soit.
Les photos réalisées pourront ainsi être reproduites et représentées sur le site internet à l'adresse indiquée ci-après :www.e-clubhouse,org/sites/saint_louis/ , ainsi que sur le site Facebook du Club : https://www.facebook.com/lions.st.louis ou toute autre adresse de substitution créée par le Lions Club. Les candidats se déclarent informés du fait des prises de vues seront réalisées seront diffusées sur le réseau internet et que la communication au public ainsi réalisée ne peut pas nécessairement être contrôlée (caches, risque de création de lien hypertextes, copies des photographies).

La participation à cette manifestation sous entend l'acceptation sans réserve du présent règlement.

21ème SALON DES JEUNES TALENTS

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

N°TEL.....

MAIL.....

ECOLE.....

CLASSE.....

AGE.....

THEME.....

TITRE.....

TECHNIQUE.....

Fiche d'inscription à remplir et à scotcher impérativement à l'arrière de ton oeuvre